



Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDLlegales84@vauclusematin.com

VAUCLUSE
matin

Le Journal d'Annonces
Légales de référence

Tarif de référence stipulé
dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022
soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément
au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds
de commerce concernés et publiées dans les journaux
d'annonces légales, sont obligatoirement mises en
ligne dans une base de données numérique centrale.
www.actulegales.fr

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE D'AURIBEAU

Avis d'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme et de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées

Par arrêté municipal n°2025ARU014 en date du 08 septembre 2025, et par délibération n° CC-2025-077 de la communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, Le Maire de la commune d'Auribeau et Monsieur le président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon ont ordonné l'ouverture des enquêtes publiques :

- sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- et sur le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Auribeau.

A cet effet, Monsieur Michel Morin, colonel (E.R.) a été désigné par le président du tribunal administratif de Nîmes en tant que commissaire enquêteur.

Les enquêtes se dérouleront à la mairie d'Auribeau, du lundi 29 septembre 2025 au mercredi 29 octobre 2025 inclus. Les dossiers seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les jeudi après-midi de 13h à 17h, et à titre exceptionnel les lundi 29 septembre 2025 de 9h à 12h, samedi 25 octobre 2025 de 14h à 17h et mercredi 29 octobre 2025 de 14h à 17h.

Ou sur le site dématérialisé : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6636> pour le projet Plan Local d'Urbanisme et <https://www.registre-dematerialisee.fr/6637> pour le projet de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées.

Et sur la plateforme de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon : www.paysapt-luberon.fr

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Auribeau les :

- lundi 29 septembre 2025 de 9 h à 12 h

- samedi 25 octobre 2025 de 14 h à 17 h

- mercredi 29 octobre 2025 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les deux registres d'enquêtes déposés en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur en mairie d'Auribeau, 44 rue Saint Pierre, 84400 AURIBEAU ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6636@registre-dematerialisee.fr

pour le projet de Plan Local d'Urbanisme et : enquete-publique-6637@registre-dematerialisee.fr pour le projet de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées.

A l'issue des enquêtes, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie, dès réception.

470698900

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE GOULT

Avis d'enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

1- Objet, date et durée de l'enquête

Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 10 Septembre 2025 a été prescrite l'enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du PLU.

L'objet de cette modification porte sur des évolutions du règlement du document d'urbanisme, sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies dans le projet d'aménagement et de développement durable. Elle concerne principalement l'ajout d'une OAP en centre village, des précisions sur les occupations et utilisations du sol réglementées par le PLU, des compléments sur l'aspect extérieur des constructions et aménagements de leurs abords, des compléments sur les obligations imposées en matière de réalisation de stationnement, la prise en compte des évolutions des règlements de défense extérieure contre l'incendie et contre les inondations, des ajustements réglementaires, des corrections d'erreurs matérielles.

Conformément à l'avis n°003088/KK AC PLU de la MRAE en date du 16 juillet 2025 le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale. Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

L'enquête publique se déroulera du 01/10/2025 au 30/10/2025 inclus soit 30 jours.

2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation L'autorité compétente pour approuver la modification n°2 du PLU à l'issue de l'enquête publique est le conseil municipal de GOULT. Il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications au projet de modification n°2 du PLU en vue de son approbation.

3- Noms et qualités du commissaire enquêteur et de son suppléant

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, en date du 22/08/2025, a désigné :

Monsieur Guy BEUGIN en qualité de commissaire enquêteur, Madame Justine DESFOUR en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

4- Consultation du dossier et observations du public

Le dossier d'enquête publique peut être consulté en Mairie du 01/10/2025 au 30/10/2025 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public (lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; mercredi et vendredi : de 8 h à 12 h ; samedi : de 9 h à 12 h) et sur le site internet de la commune <https://www.goult.fr/modification-plu/>

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations du public peuvent être consignées :

- sur le registre d'enquête publique déposé à l'accueil de la Mairie
- sur le registre dématérialisé sécurisé, ouvert toute la durée de l'enquête, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6656>

- par courriel à l'adresse mail suivante : enquete-publique-6656@registre-dematerialisee.fr

(les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialisee.fr/6656>)

- par courrier adressé à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Goult, 31 place Jean Moulin, 84220 Goult

Un poste informatique est mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public (lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; mercredi et vendredi : de 8 h à 12 h ; samedi : de 9 h à 12 h).

5- Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- le 01/10/2025 de 9h à 12h

- le 08/10/2025 de 14h à 17h

- le 18/10/2025 de 9h à 12h

- le 30/10/2025 de 14h à 17h

6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Goult et sur le site internet de la mairie (<https://www.goult.fr/modification-plu/>).

7- Identité de la personne responsable de la modification n°2 du PLU auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

Le Maître d'ouvrage de la modification n°2 du PLU est la commune de GOULT dont le siège administratif est situé 31, Place Jean Moulin - 84220 GOULT. Des informations peuvent être demandées auprès de Didier PERELLO, maire de GOULT, du 01/10/2025 au 30/10/2025

8- Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique, dans sa version papier, à l'accueil de la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public indiqués ci-dessus, ou dans sa version dématérialisée à l'adresse <https://www.goult.fr/modification-plu/> ou <https://www.registre-dematerialisee.fr/6656>

470887600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES RHÔNE
LEZ PROVENCE**

Avis de marché

Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : cté Cnes Rhône Lez Provence.

Correspondant : SAUVAYRE Isabelle, 1260 avenue Théodore Aubanel 84500 BOLLENE
tél.: 04-90-40-01-28

Courriel: isabelle.sauvayre@ccrpl.fr

Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres):

https://ccrpl.emarchespublics.com/pack/annonce_marche_public_879_1120728.html

Description du marché :

Objet du marché : Prestations de nettoyage d'écoles élémentaires situées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence

Durée du marché ou délai d'exécution :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres 21 Octobre 2025 à 12:00

Autres renseignements :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire par le candidat sont énumérées dans le règlement de consultation.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2025-30

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères, 30000, NÎMES,

Date d'envoi du présent avis à la publication: 29 Septembre 2025

473149300